



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cécile Van Hecke, *Président* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;
Jan Verbeke, Jos Bertrand, Tristan Roberti, David Leisterh, Laurence Dehaut, Eric Godart, Gabriel Persoons, Martin Casier, Aurélie SAPA FURAH, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhlis, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Laurent Van Steensel, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusés

Alain Wiard, Philippe Desprez, Sandra Ferretti, Alexandre Demine, Christine Roisin, *Conseillers*.

Séance du 25.06.19

#Objet : « Adviesraad Cultuur » - désignation des membres pour la période 2019-2024#

Séance publique

Le Conseil communal,

Vu le Conseil communal du 21 octobre 2014 désignant les membres du "Adviesraad Cultuur";

Vu le Conseil communal du 16 septembre 2014 adoptant le règlement organique pour la constitution du « Adviesraad Cultuur » ;

En application de l'article 7 § 1 du susdit règlement concernant établissant la composition et la durée de 6 ans du « Adviesraad Cultuur » et que cette période est écoulée ;

En application de l'article 6 § 1 du susdit règlement organique le « Adviesraad Cultuur » est composé d'un maximum de 14 membres à répartir dans trois catégories ;

Sur proposition du Collège échevinal,

DECIDE

En application du règlement organique la composition du « Adviesraad Cultuur » est arrêtée comme suit :

1. Un nombre de représentants des associations culturelles déployant ses activités sur le territoire communal de Watermael-Boitsfort et qui travaille avec des volontaires : 4 personnes.

- Représentante du conseil d'administration de Femma, Madame Bérénice Leën ;
- Représentante du conseil d'administration de Femma, Madame Klaartje Ory ;
- Représentante du conseil d'administration de Vermeylenkring, Madame Mia Polet ;
- Représentant du conseil d'administration de Vermeylenkring, Monsieur Rik De Laet ;

2. Un nombre de représentants des associations culturelles déployant ses activités sur le territoire communal de Watermael-Boitsfort et qui travaille avec des professionnels : 7 personnes.

- Représentante de l'école Sint-Jozefschool, Madame Elsje Peeters, directrice pédagogique ;

- Représentante de l'école De Bloeiende Kerselaar, Madame Kristel Derdelinckx, directrice ;
- Représentante de l'école De Wemelweide, Monsieur Ronald Jozef Jansen, directeur.

Dans cette délégation deux places sont retenues pour la bibliothèque communale (un professionnel et un délégué du conseil de la bibliothèque) :

- Représentante du conseil de la bibliothèque, Madame Liesbeth Nysen;
- Représentante professionnelle de la POB Rozenberg, Madame Hilde Claes, bibliothécaire de la POB Rozenberg, en absence remplacée par Madame Klaar De Man, bibliothécaire de la POB Rozenberg ;

Et deux places au Gemeenschapscentrum WaBo (un professionnel et un délégué du conseil d'administration):

- Représentant du conseil d'administration du Gemeenschapscentrum WaBo, Monsieur Thomas Hoevenaeghel, président du conseil d'administration ;
- Représentant professionnel du Gemeenschapscentrum WaBo, Madame Lieve De Beir, Directrice du Gemeenschapscentrum WaBo ;

3. Un nombre d'experts culturels habitants dans la commune de Watermael-Boitsfort : 3 personnes.

- Lieve Neyens, artiste-photographe, avec une grande connaissance de la communication et représentation des artistes plastiques de la commune ;
- Christophe Calis, artiste-musicien, avec des contacts réguliers avec le Gemeenschapscentrum WaBo et d'autres artistes de la commune ;
- Steph Van Uytvanck, artiste-musicien, actif dans des conseils de jeunesse et culture dans sa résidence ultérieure et volontaire de contribuer au Lokaal Cultuurbeleid de Watermael-Boitsfort.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

24 votants : 21 votes positifs, 3 abstentions.

Abstentions : Eric Godart, Laura Squartini, Laurent Van Steensel.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 26 juin 2019

Le Secrétaire communal,

L'Echevin(e) délégué(e),

Etienne Tihon

Daniel Soumillion

